

Ecrit par le 18 février 2026

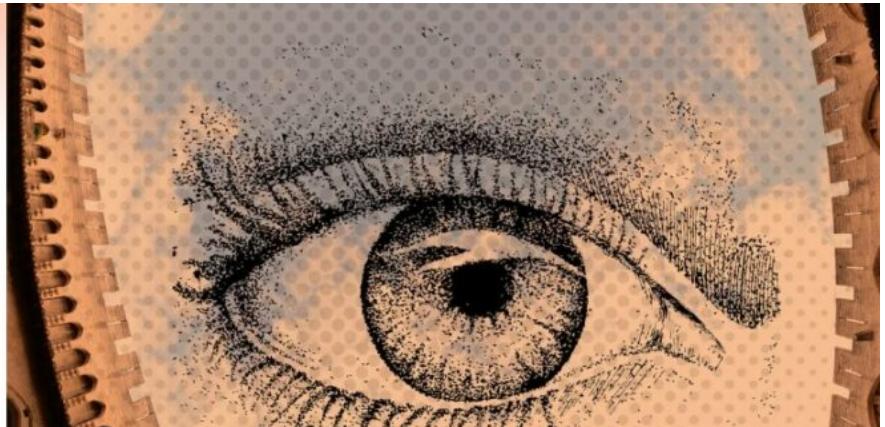
Avignon, Le Totem et Terre de culture 2025



En 2025, **Le Totem** -Un théâtre pour l'enfance et la jeunesse à Avignon- s'inscrira dans plusieurs événements initiés par la ville d'Avignon pour fêter les 25 ans de la capitale européenne de la culture que fut Avignon en 2000. Terre de culture est un événement qui va se déployer dans toute la ville, avec des propositions artistiques et culturelles fortes toute l'année pour s'adresser à tous. Le week-end d'inauguration de Terre de culture 2025 a lieu dès ce 11 et 12 janvier.

Ecrit par le 18 février 2026

GRAND WEEK-END D'OUVERTURE : 11 ET 12 JANVIER 2025



Samedi 11 janvier sera une journée inspirante et éclairante pour commencer cette année Terre de Culture 2025 en beauté. Jalonnée d'évènements, de rencontres inédites, d'expériences nouvelles et de création, cette fête d'ouverture nous donnera envie de découvrir tout ce qu'il suivra durant l'année.

15h : [Inauguration de la Bibliothèque Renaud Barrault](#)

17h30 : Lancement de l'année Terre de Culture 2025 sur le Parvis de la Gare Centre [TENSEGRITY - Cie Aérosculpture](#)

6 tubes fluorescents de 5 m de long flottent dans les airs dans un équilibre tendu. Suspendus les uns aux autres sans qu'aucun tube ne touche l'autre, ils forment, à partir de matériaux uniquement textiles, une structure solide où les éléments retenus en tension dans l'espace, trouvent leur rigidité par la seule pression de l'air. Les néons brillent, vibrent et grésillent. La lumière hoquette, jaune, rouge ou orangée, puis, dans un borborygme, s'éteint et se rallume en un éclair bleuté. Dans un final victorieux, la belle lumière blanche apparaît enfin.

17h45 : [Déambulation du PEGASE, LE CHANT DES ETOILES - Cie Planète Vapeur](#)

Vers Cassiopée, vers Aldébaran, il est, dit-on, un grand cheval blanc... Pégase, aux ailes d'argent, menant des étoiles oubliées vers d'autres constellations... Sur la poussière d'une comète, une parade stellaire. Celle de Pégase et des personnages de sa légende. Celle du chant des étoiles, une épopee poétique, une ode à la mythologie. Ouvrez les yeux ! Regardez le ciel... et voyez-les passer !

19h : [Spectacle sur le Rhône NOEURHONE - Cie Ilotopie](#)

Après un après-midi parsemé d'évènements culturels, poétiques et extraordinaires, nous nous rassemblerons tous pour illuminer le Rhône et nous émerveiller devant tant de curiosités. Spécialiste des spectacles aquatiques, Ilotopie proposera un spectacle inédit sur le Rhône, conçu spécialement pour Terre de Culture 2025 autour de sa thématique CURIOSITÉ(S). Féérique et chimérique, les créatures d'Ilotopie créeront un univers fait de curiosités et d'inconnus.

Dimanche 12 janvier

En partenariat avec la Biennale des Arts du Cirque - ARCHAOS, Avignon accueille un village circassien au Parc Champfleury où se côtoieront acrobates, jongleurs, artistes sous chapiteau, magiciens et

Ecrit par le 18 février 2026

funambules.

10h à 12h30 et de 13h30 à 17h : Parkour Free running – PK Show

11h : « RECIT DES YEUX », spectacle de Carlos Munoz – Cie Sombra

Le récit des yeux raconte l'expédition d'un homme à travers le temps, un voyage perpétuel, qui deviendra sa raison d'exister. Le spectacle développe une jonglerie futuriste, naît d'un univers créé par des sculptures cinétiques et des machines à jongler.

11h-13h : Atelier fil – Cie Zim Zam

L'association ZimZam propose au public de s'initier à l'équilibre sur fil. Accompagnés par 4 intervenants en Cirque, vous pourrez découvrir cette discipline sur 4 fils, qui fait appel à votre concentration, votre confiance en vous et votre sens de l'équilibre. Un moment suspendu, à une petite hauteur et en toute sécurité.

13h : représentation « O.N.D.E », Cie Cirque Graphique

Objet Nodulaire Dérivant Esthétiquement. Ils sont cinq jardiniers et disparaissent pour ne faire qu'une : l'O.N.D.E Le rendez-vous in situ est pris, dans un lieu à la frontière entre l'urbain et la nature, une Zone Artificiellement Protégée (ZAP). Et nous voici embarqué·e·s pour un parcours sensible, loufoque et hypnotique. Comme on suit un papillon qui offre ses couleurs et se dissimule parfois, L'O.N.D.E nous invite à changer de point de vue, à la pister, à la perdre. L'O.N.D.E est une créature en voie d'apparition créée par la manipulation minutieuse de cerceaux. Elle naît, lévite et, le temps d'un songe, arpente avec douceur et facétie son milieu naturel : nos parcs, forêts et jardins. Ils prennent à son contact une nouvelle vie, elle souligne leur harmonie ou leur désordre. Le temps s'étire, le vivant se laisse admirer, la magie du lieu se révèle, éphémère. O.N.D.E est une ode à la fragilité de la nature, à l'émerveillement et au temps suspendu.

14h30 : Labo Cirque

Numéro aériens présentés par les élèves de la Troupe et de la Classe Préparatoire de l'école de Cirque A.N.T. Avignon. Vous pourrez découvrir de jeunes artistes en herbes lors d'un Labo Cirque alternant tissus / hamac / trapèze et sangles, ainsi que des numéros d'équilibre et de jonglerie. Représentation au Studio des Halles Sportives Génicoud Gratuit - Jauge de 90 places.

14h30 à 15h15 : Atelier jonglage, animé par Carlos Munoz – Cie Sombra

15h30 : Représentation de « BLEU TENACE », Cie Rhizome.

En solo à 6 mètres du sol, Fanny Austry, artiste suspensive, hybride ici le calme évanescence de la suspension avec les dynamiques saccadées d'une danse du risque, où le dépassement s'articule à la contemplation. Évoluant sur une « structure-sculpture », comme un fragment d'idéogramme, elle nous propose un moment hors du temps, accompagné par la partition électro de la compositrice Marielle Chatain qui signe une création dense et puissante. Sur terre ou dans les airs, pas question de perdre une seconde les rythmes des battements du monde.

16h30 : Démonstration des PK Show

Ecrit par le 18 février 2026

16h30 : Représentation « LE CABARET RENVERSE », Cie La Faux Populaire, sous chapiteau

À la manière d'un cabaret, la Faux Populaire vous invite sous son chapiteau, pour s'amuser à éclairer la dualité permanente du désormais fameux « vivre ensemble », mais en couple ! En questionnant à travers la forme classique du cabaret les notions de modèle, d'héritage, de contexte social, et en tentant de renverser ou d'entrechoquer les codes, de manière joyeuse, ludique et sensible. Entre les deux protagonistes et quelques convives, la rencontre et le partage se dessinent autour de vins à déguster, de numéros de jonglerie, de manipulations cristallines en tous genres, d'acrobacies vélocipédiques, de dressage, de magie, de conflits balistiques en tout genre et bien d'autres surprises encore, pour nous parler de cet étrange besoin d'être en couple. Et pour peupler un univers, quoi de mieux que d'être deux ?

Les événements proposés par le Totem dans les mois à venir

Samedi 25 janvier

(...) Parenthèse points parenthèse titre en toutes lettres.

Cirque et dessin en extérieur.

Compagnie Lonely Circus / Dès 6 ans / 45 minutes. Square Indochine, 20 avenue Monclar à 15h, accès libre. Représentation dans le cadre de la BIAC (Biennale Internationale des Arts du Cirque).

> [Plus d'infos](#)

Les Explorateurs de la culture

Ce dispositif a pour but de mettre en lien des publics peu habitués aux sorties culturelles, « les explorateurs » et des personnes ayant davantage des pratiques culturelles souhaitant partager et transmettre leur goût pour la culture et les arts, « les éclaireurs ». Ces explorateurs et éclaireurs partiront à la rencontre de toutes les formes de création : danse, théâtre, art urbain, cinéma, littérature, arts plastiques...

Le Totem sera à plusieurs reprises un lieu d'accueil des explorateurs de la culture pour faire découvrir la richesse de la création jeune public.

Le Métro Europa

Des lignes de métro imaginaires et artistiques ponctuées de stations sur lesquelles des performances artistiques et des activités culturelles vous invitent à redécouvrir les lieux incontournables d'Avignon. Une proposition d'itinéraires ludiques à parcourir à pied, en vélo ou encore à trottinette. Une station sera positionnée devant le Totem et vous serez conviés à participer à la création d'une portion de la ligne avec Karine Debouzie, artiste plasticienne, à l'initiative du projet.

L'inauguration de Festo Pitcho, en lien avec la Curieuse Parade de Deraïdenz.

Le samedi 29 mars aura lieu la Grande Fête d'ouverture de la 19ème édition du festival pour publics .

À cette occasion, en plus d'un bal et d'un spectacle, de nombreux ateliers seront proposés dont certains

Ecrit par le 18 février 2026

animés par la compagnie Deraïdenz. Cette compagnie de marionnette va créer une grande parade dans les rues d'Avignon en octobre 2025. Les éléments de la parade, chars, décors... seront construits de manière participative tout au long de l'année. L'inauguration du festival Festo Pitcho sera un temps important pour participer à la construction de ses éléments.

Retrouvez la programmation complète en février 2025 sur festopitcho.com

MMH

La Mirande fait ses afterworks



A partir de jeudi 9 janvier et pendant tout le mois, chaque jeudi et vendredi, [La Mirande](#) propose ses afterworks dans une ambiance jazz, autour d'une planche à partager ou pas et d'un verre de vin dans la Salle Cardinalice, dont l'agencement sera, pour l'occasion, revisité.

Formule à partir de 27€

Ecrit par le 18 février 2026

par personne incluant une planche mixte (charcuterie, fromage) et un verre de vin

Premiers afterworks de La Mirande de 18h à 20h

Les jeudis 9, 16, 17, 23, 30 et vendredis 10, 17, 24, jeudi et 31.

Les infos pratiques

[La Mirande](#). Hôtel 5 étoiles, Restaurant gastronomique 1 étoile au guide Michelin. Ateliers de cuisine, Table Haute, Bar, Salon de thé, Boutique, Salon de musique, évènements. 4, Place de la Mirande à Avignon. 04 90 14 20 20. mirande@la-mirande.fr

MMH

**Avec déjà 50 000 spectateurs au compteur,
Confluence Spectacles entame 2025 sur les
chapeaux de roue**

Ecrit par le 18 février 2026

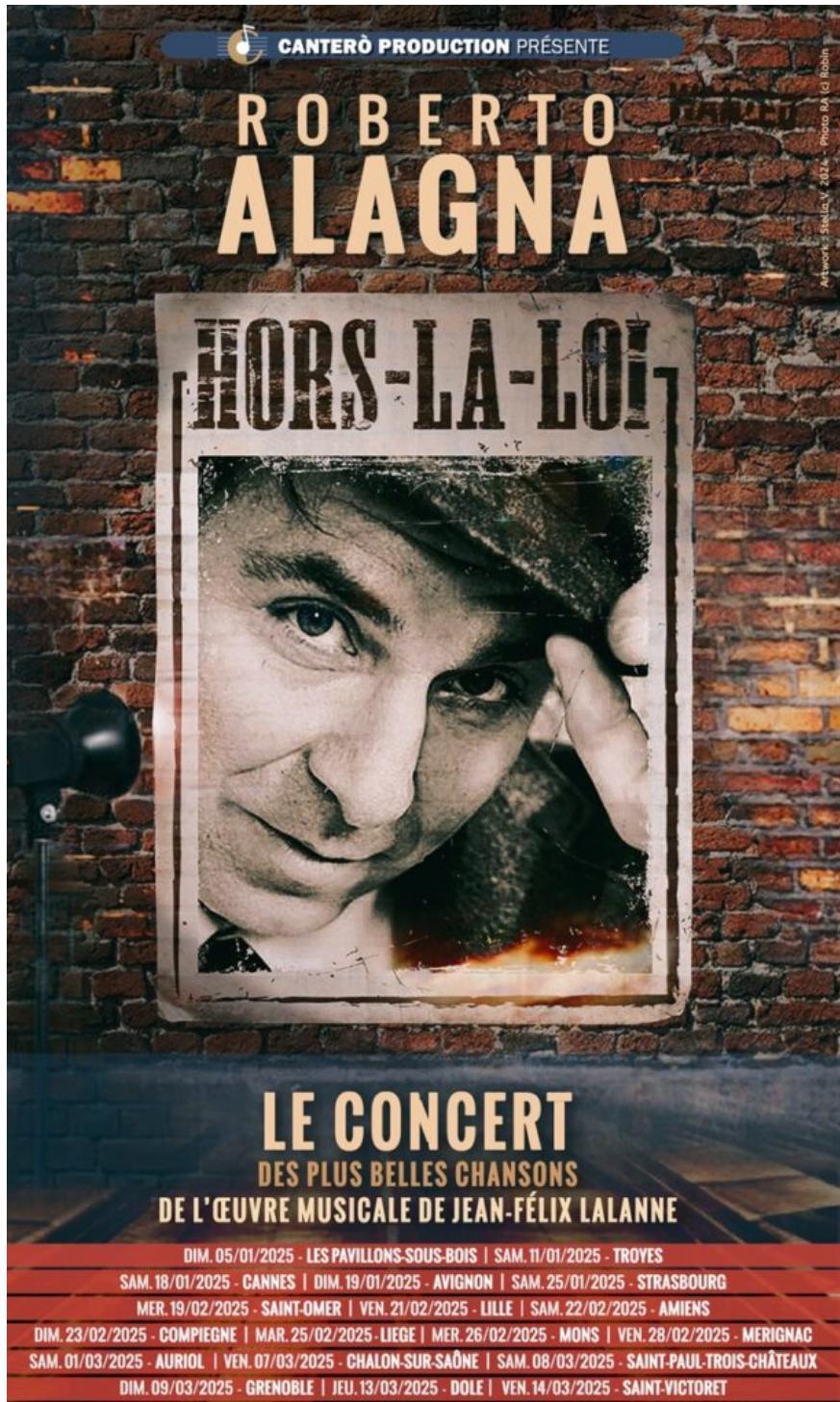


Inaugurée le 15 février dernier, la salle de [Confluence Spectacles](#), qui trône en face de la Gare TGV de Courtine, attire les foules !

Les réservations vont bon train, certaines affichent même complet comme 'Covertramp', hommage au groupe californien Supertramp, les humoristes Michaël Gregorio et Dany Boon. Mais il reste encore des places pour le spectacle 'Goldmen', 100% chansons de Jean-Jacques Goldman le mardi 7 janvier.

Le dimanche 19, retour de Roberto Alagna en Vaucluse dans 'Al Capone', une œuvre de Jean-Félix Lalanne, le frère du chanteur. Lui est guitariste, il avait obtenu à 13 ans le Grand Prix de l'Académie de guitare de Marseille. À 17 ans, il avait transcrit pour son instrument fétiche les Nocturnes, Valses et Préludes de Chopin, c'est dire sa virtuosité. Il avait également été nommé aux Victoires de la Musique, pour la musique du film *Le passage* avec Alain Delon et il signe cette comédie musicale créée en 2023 aux Folies Bergère avec à l'affiche le ténor Roberto Alagna.

Ecrit par le 18 février 2026



Au programme, toujours à Confluence, humour avec Manu Payet dans 'Emmanuel' le samedi 25, chansons avec 'The Rocket Man', en hommage au chanteur-compositeur britannique Elton John le mardi

Ecrit par le 18 février 2026

4 février, le dimanche 9 concert de Frédéric François. Enfin, le vendredi 7 mars, 'Abba Gold', évocation du groupe suédois mythique et de ses tubes 'Fernando', 'Dancing Queen', 'Waterloo', 'Mamma Mia', 'Gimme! Gimme !' ou 'Chiquita'.

Pour les balletomanes, 'Le lac des cygnes' de Tchaikowski le dimanche 2 mars avec 45 danseurs et 35 musiciens sur scène. Le vendredi 14 place à 'Hommage et desserts' avec Patrick Sébastien, le dimanche 30 mars, 'Carmen' avec le Barcelona Flamenco Ballet et le vendredi 11 avril, Marc Toesca, l'animateur du fameux 'Salut, les P'tits loups' de Canal Plus et de son Top 50 il y a 40 ans, sera à Avignon.

À la fin de l'année, Jeff Panaclock le dimanche 9 novembre, Marie-Claude Pietragalla qui incarnera Barbara le mardi 18, et enfin « la » plus célèbre Demoiselle d'Avignon, Mireille Mathieu sera en tournée face à son public début décembre !

Ecrit par le 18 février 2026

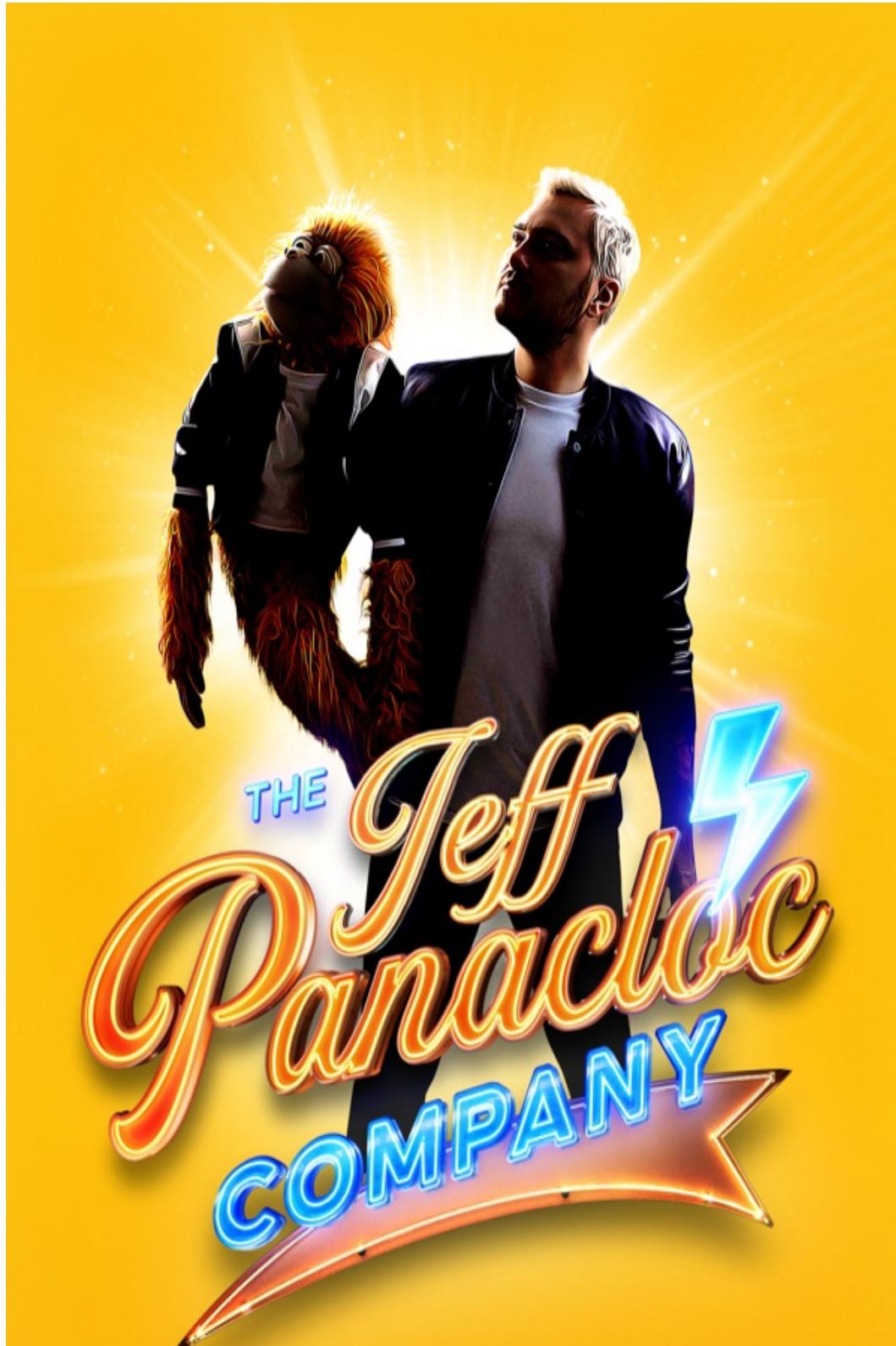
MAGIC TV PRÉSENTE

Patrick Sébastien



Hommages et dessert

Ecrit par le 18 février 2026



Ecrit par le 18 février 2026

GISELLE(S)
PIETRAGALLA DEROUAULT

Nouvelle création
Ballet contemporain pour 18 danseuses et danseurs

Ecrit par le 18 février 2026

Contact : contact@confluencespectacles.fr / billetterie@confluencespectacles.fr / 06 13 58 44 72

(Vidéo) Clara Morgane présente son dernier spectacle à Confluence Spectacles



Ce mardi 31 décembre, Clara Morgane fêtera la fin de l'année 2024 avec les Avignonnais. Elle présentera son dernier spectacle 'Au 7ème' à [Confluence Spectacles](#).

Sur scène ce mardi, sept femmes artistes se produiront pendant 2 heures sur sept chansons pour sept tableaux audacieux qui donneront vie aux chansons que Clara Morgane chante en live.

Ecrit par le 18 février 2026

Après 20 ans de carrière dont six sur scène avec son premier spectacle 'Le Cabaret de Clara', l'animatrice de télévision, chanteuse et mannequin française dévoile son nouveau spectacle 'Au 7ème' dans lequel le public découvre les chansons de son EP 7, le chiffre fil-rouge du spectacle.

Mardi 31 décembre. 20h. À partir de 49€ ([billetterie en ligne](#)). Confluence Spectacles. 2 Place de l'Europe. Avignon.

Pour les fêtes de fin d'année, le Crédit municipal d'Avignon lance une opération de dégagements gratuits

Ecrit par le 18 février 2026



Le prêt sur gage permet un prêt en urgence contre le dépôt en garantie d'un objet de valeur. Pour les fêtes de fin d'année, le [Crédit Municipal d'Avignon](#) lance une opération de dégagements gratuits.

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon est l'héritier direct du Mont de Piété d'Avignon qui a commencé son activité de prêts sur gages le 17 avril 1610. C'est l'établissement le plus ancien en France.

Pour cette fin d'année, l'établissement lance une opération exceptionnelle de dégagements gratuits jusqu'au mardi 31 décembre. Ainsi, les personnes qui ont bénéficié d'un prêt sur gages inférieur à 50€ voient leur dette (capital prêté et intérêts dus) complètement effacée. 77 clients sont concernés. Ils pourront récupérer leurs objets laissés en garantie dans le cadre du service de prêt sur gages à l'un des guichets du Crédit Municipal d'Avignon.

Aujourd'hui, les prêts sur gages représentent environ 16 000 contrats pour 14 millions d'euros prêtés. Le

Ecrit par le 18 février 2026

prêt sur gages est un prêt d'une durée de 6 mois qui peut être prolongé au-delà. Accessible à toutes les personnes majeures, ce service permet de déposer un objet en garantie, accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, pour repartir avec le financement obtenu.

(Vidéo) Avignon, Message de Noël de Monseigneur Fonlupt



Noël est tout proche. Les rues de nos villes et de nos villages, les murs de nos maisons, les pièces où nous vivons, se sont parées de lumière et de décorations comme pour manifester notre attente que la lumière l'emporte sur la nuit encore tenace. Noël approche, et nous

Ecrit par le 18 février 2026

pensons à ceux que nous allons rejoindre, aux familles qui vont se rassembler, aux cadeaux à finaliser et à partager, à la joie d'une table festive, à la fête qui va se déployer.

Nous pensons aussi aux inquiétudes qui nous habitent et nous traversent : santé, relations, emploi, insécurité ; à la violence si présente, pas seulement au loin là où la guerre sévit mais aussi de manière bien proche, sournoise. Nous mesurons la fragilité de notre vie sociale. Pour beaucoup Noël est difficile, marqué par l'inquiétude. Comment vivre Noël à Mayotte, au Liban, en Ukraine, et en tant d'autres lieux ? Comment vivre Noël quand la maladie, l'isolement, les relations tendues, les inquiétudes de chaque jour dominent ? Il ne peut s'agir simplement de s'étourdir dans la fête. Qu'est ce qui peut éclairer notre jour ?

24 octobre 2022

A Noël nous fêtons un enfant,

Il vient au sein d'une famille, il ouvre l'avenir, il offre l'Espérance. Il donne aussi l'élan et la confiance d'affronter la rudesse du quotidien. Voyez, en bien des lieux, les crèches ont également trouvé leur place, avec le génie des traditions provençales. Je suis admiratif de la patience, de l'ingéniosité, de l'attention, déployées pour les réaliser. Elles nous rappellent non seulement l'événement de Noël, mais elles nous en soulignent l'actualité. C'est au cœur de la vie des hommes que vient cet enfant. Car à Noël nous faisons mémoire de la naissance d'un enfant, à Bethléem, en Judée, il y a longtemps. Et nous savons que sa venue a provoqué un surcroît d'espérance, de confiance en l'avenir, d'ouverture à la nouveauté.

Cet enfant, les chrétiens l'accueillent

comme la présence de Dieu à notre monde, à nos vies, à chacune et chacun. Il vient renouveler la terre, la vie, ouvrir à l'Espérance. Si nous la recevons, il nous appelle à la partager. Et dans chaque geste d'attention, de proximité, de soutien, d'engagement, de relation restaurée nous éprouvons l'aujourd'hui de cette bonne nouvelle. Oui, cette annonce du prophète Isaïe est toujours actuelle : « *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière ; et sur les habitants du pays de l'ombre, une lumière a resplendi.* » (Is 9,1).

MMH

11 Juin 2021

Avignon le 1er janvier 2025, le tribunal de commerce devient 'le tribunal des activités

Ecrit par le 18 février 2026

économiques'



C'est à l'initiative du président du tribunal judiciaire d'Avignon Jean-Philippe Lejeune, de Florence Galtier procureure de la République près du tribunal judiciaire d'Avignon et de Gérard Arnault président du tribunal de commerce qu'Avignon fait partie des 12 tribunaux de commerce bientôt dénommés 'tribunaux des activités économiques'. Mission ? Traiter les procédures amiables et collectives de l'ensemble du département quelle que soit l'activité exercée. Cette réforme permettra de soulager les tribunaux judiciaires d'Avignon et de Carpentras.

Ils seront désormais 12 tribunaux à mener cette opération pilote nationale dont l'objet est d'absorber certaines compétences du tribunal judiciaire comme les procédures de sauvegarde, les redressements judiciaires, les liquidations judiciaires et les procédures amiables (règlements amiables agricoles, mandats *ad hoc* et conciliations) de l'ensemble des activités, à l'exception des professions juridiques réglementées : avocats, notaires et commissaires de justice.

Une expérimentation menée sur 4 ans

La création des tribunaux des activités économiques entre dans le cadre de la Loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice n° 2023-2027, et sera expérimentée pour une période de 4 ans

Ecrit par le 18 février 2026

dès le 1^{er} janvier 2025, pour être, ensuite, possiblement étendue à l'ensemble du pays. Objectif ? Désencombrer les Tribunaux judiciaires, gagner en efficience, donner plus de clarté aux justiciables et réduire le coût de la Justice.

Les nouveaux tribunaux des activités économiques

Les tribunaux de commerce désignés par le garde des sceaux, ministre de la justice, pour expérimenter les tribunaux des activités économiques (TAE) sont : Avignon, Auxerre, Le Havre, Le Mans, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nanterre, Paris, Saint-Brieuc et Versailles. Les affaires déjà en cours demeurant dans le giron du tribunal judiciaire pour continuer d'y être traitées. A noter que le tribunal des activités économiques d'Avignon est le seul de France qui absorbera la compétence de deux tribunaux judiciaires : Avignon et Carpentras.

Une nouvelle organisation scrutée par un Comité d'experts

Conformément au [décret n° 2024-674 du 3 juillet 2024](#), cette nouvelle organisation sera examinée par un Comité d'experts et de parlementaires chargés de remettre un rapport d'évaluation au Parlement avant le 1^{er} juillet 2028. L'expérimentation menée à son terme pourrait être généralisée à tout le territoire français. Un questionnaire de satisfaction, dévolu aux justiciables, sera disponible au sein de chaque tribunal des activités économiques. Celui d'Avignon est composé de 42 juges consulaires du tribunal de commerce, de 6 juges exerçant la profession d'exploitants agricoles et des greffiers du tribunal de commerce.

Qui cela concerne-t-il ou pas ?

Tout professionnel éprouvant des difficultés économiques : les associations, les exploitants agricoles, les sociétés civiles, les professions libérales. Ceux que le TAE ne concernera pas ? Les avocats, les notaires, les commissaires de Justice, les greffiers de tribunal de commerce, les administrateurs judiciaires et les mandataires judiciaires.

Pour quelles procédures ?

Les procédures amiables : règlements amiable agricole, mandats *ad hoc*, conciliations ; les procédures collectives : sauvegardes, redressements judiciaires, liquidations judiciaires ; les actions et contestations relatives aux baux commerciaux nées de la procédure collective et présentant avec celle-ci des liens de connexité suffisants et la propriété intellectuelle.

Pourquoi cette réforme ?

Jusqu'à présent les tribunaux judiciaires et les tribunaux de commerce traitaient à concurrence les procédures amiables et collectives, en fonction de l'activité du débiteur. Désormais, il n'y aura plus qu'une seule juridiction spécialisée pour le traitement de la matière.

Qui fera partie du Comité de pilotage ?

La conduite de l'expérimentation est assurée par un Comité de pilotage composé au 1^{er} du directeur des services judiciaires ; 2^{er} du directeur des affaires civiles et du sceau ; 3^{er} d'un premier président d'une cour d'appel dans le ressort de laquelle un tribunal des activités économiques a son siège ; 4^{er} d'un procureur général près une cour d'appel dans le ressort de laquelle un tribunal des activités

Ecrit par le 18 février 2026

économiques a son siège ; 5° d'un président d'un tribunal judiciaire dans le ressort duquel un tribunal des activités économiques a son siège ; 6° d'un procureur de la République près un tribunal judiciaire dans le ressort duquel un tribunal des activités économiques a son siège ; 7° d'un président d'un tribunal des activités économiques ; 8° d'un greffier d'un tribunal des activités économiques ; 9° d'un administrateur judiciaire ; 10° d'un mandataire judiciaire ; 11° d'un bâtonnier de l'ordre des avocats d'un barreau dans le ressort duquel un tribunal des activités économiques a son siège ; 12° d'un membre d'une chambre départementale d'agriculture ; 13° du président de la conférence générale des juges consulaires de France ; 14° du vice-président du conseil national des tribunaux de commerce ; 15° du président du conseil national des greffiers des tribunaux de commerce. Le directeur des services judiciaires et le directeur des affaires civiles et du sceau coprésident ce comité. Les personnes mentionnées aux 3° à 12° sont nommées par arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice.



Jean-Philippe Lejeune président du Tribunal judiciaire d'Avignon, Florence Galtier procureure de la République près du Tribunal judiciaire d'Avignon et Gérard Arnault président du Tribunal de commerce

Ecrit par le 18 février 2026

Copyright MMH

Ils ont dit

«Cette simplification est très importante notamment au regard de la spécificité de notre Département qui est très rural et comporte de nombreux agriculteurs, notamment sur Carpentras et ses environs, expliquait Jean-Philippe Lejeune, président du tribunal judiciaire d'Avignon précisant, sur les 12 tribunaux choisis pour être pilotes, le tribunal de commerce d'Avignon sera le seul à absorber les activités de deux tribunaux judiciaires : Avignon et Carpentras.»

Pourquoi le tribunal d'Avignon a-t-il été choisi ?

«Parce que nous rassemblions plusieurs critères : un département rural comptant de nombreuses exploitations agricoles, viticoles, des petites et moyennes entreprises, des entreprises importantes, des professions libérales et de nombreuses associations,» soulignait Gérard Arnault, président du tribunal de commerce d'Avignon.

Le Comité d'évaluation

«Le Comité d'évaluation se réunira trois fois par an, précisait Florence Galtier, procureure de la République. Il permettra d'analyser régulièrement la situation et de nous alerter sur le type de difficultés rencontrées, même si la procédure reste la même. Cette réforme vise à simplifier et à transférer les compétences et les charges parce que 90% des professions relèvent du tribunal des activités économiques, cependant nous n'évaluons pas encore le volume d'affaires que cela représente.»

Fiers d'avoir été choisis comme site pilote

«C'est tous les trois, ensemble, que nous avons porté la candidature du tribunal de commerce d'Avignon comme tribunal des activités économiques. Notre département paraissait vraiment destiné à cette expérimentation et le tribunal de commerce d'Avignon fonctionne très bien,» concluaient Jean-Philippe Lejeune président du tribunal judiciaire d'Avignon, Florence Galtier, procureure de la République près du Tribunal judiciaire d'Avignon et Gérard Arnault, président du tribunal de commerce d'Avignon.

'La Fille de Madame Angot', opéra-comique en trois actes de Charles Lecoq

Ecrit par le 18 février 2026



La Fille de Madame Angot, l'opéra-comique en trois actes de Charles Lecoq, livret de Clairville, Paul Siraudin et Victor Koning, a été créé le 4 décembre 1872 à Bruxelles. Il se joue depuis régulièrement.

L'action se situe à Paris sous le Directoire et est inspirée du personnage de fiction quoique traditionnel de Madame Angot, poissarde parvenue. Deux personnages de l'intrigue ont cependant une existence historique : le chansonnier Ange Pitou et la favorite de Barras Mademoiselle Lange.

Le choix du metteur en scène Richard Brunel

Le metteur en scène Richard Brunel choisit de transposer l'action dans le Paris des années 60 et consacre ainsi le pouvoir des femmes sur les barricades de mai 1968. Son espiègle et bouillonnante héroïne, Clairette Angot, côtoie une galerie de personnages également haut en couleur.

On retrouvera avec plaisir le Chœur de l'[Opéra Grand Avignon](#) dirigé par Alan Woodbridge et Chloé Dufresne à la direction musicale de l'[Orchestre National Avignon-Provence](#).

Prologue

Ecrit par le 18 février 2026

L'Opéra Grand Avignon propose un éclairage sur le spectacle auquel vous assistez 45 minutes avant la représentation. Entrée libre sur présentation du billet du spectacle.

Vendredi 27 décembre 2024 et mardi 31 décembre. 19h15. Dimanche 29 décembre. 13h45. Salle des Préludes. Opéra.

Immersion dans les coulisses de l'Opéra

À l'occasion de deux représentations de La Fille de Madame Angot, nous proposons à sept spectateurs de vivre en direct les coulisses du spectacle. Réservé aux détenteurs de billets des représentations du spectacle.

Informations et inscriptions auprès d'aurore.marchand@grandavignon.fr - 06 78 82 79 92

Vendredi 27 décembre. 18h45. Dimanche 29 décembre 2024. 13h15.

Vendredi 27 décembre. 20h. Dimanche 29. 14h30. Mardi 31. 20h. 10 à 75€. Opéra Grand Avignon. 4 Rue Racine. Avignon. 04 90 14 26 40.

La Ville d'Avignon reporte son feu d'artifice de fin d'année

Ecrit par le 18 février 2026



En raison de la journée de deuil national en hommage aux victimes du cyclone Chido, qui a notamment touché Mayotte, qui a lieu ce lundi 23 décembre, la Ville d'Avignon a décidé de reporter son grand feu d'artifice de Noël qui devait se tenir le soir même. Il aura finalement lieu ce samedi 28 décembre.

Le samedi 14 décembre dernier, le cyclone tropical intense Chido a frappé de plein fouet l'ensemble de l'île de Mayotte où des rafales à plus de 220 km/h ont été enregistrées. Le cyclone Chido est le plus intense qu'aït connu Mayotte depuis 90 ans. Le bilan affiche pour le moment 35 morts, 67 blessés graves et 2 432 blessés légers. Ainsi, le président de la République a décrété la journée de deuil national en hommage aux victimes du cyclone ce lundi 23 décembre.

En signe de solidarité des Mahorais, la Ville d'Avignon a donc décidé de reporter son feu d'artifice qui devait avoir lieu ce lundi 23 décembre au samedi 28 décembre à 19h sur les rives du Rhône. Pour l'occasion, le tramway sera gratuit et le stationnement possible avant 17h sur les parkings Piot, Oratoire, Allées de l'Oulle et Palais des Papes. La Route Pons (RD 225) et les Ponts Daladier et du Royaume seront interdits à la circulation à partir de 17h et le Pont Daladier interdit aux piétons entre 18h30 et 19h30.

La Ville organise également un moment de recueillement, auquel est convié l'ensemble de la population



Ecrit par le 18 février 2026

avignonnaise, devant l'hôtel de ville ce lundi 23 décembre à 11h.